

Disproportion du cautionnement d'un montant supérieur au patrimoine net

Commentaire d'arrêt publié le **07/08/2020**, vu **471 fois**, Auteur : [Actualités Banque, Consommation & Immobilier](#)

Résultat obtenu par le Cabinet en matière de cautionnement : Le chef d'entreprise est déchargé du cautionnement souscrit pour un montant supérieur à son patrimoine net CA Paris, 11 mars 2020, RG : 18/02489

Communiqué du Cabinet : Un dirigeant de société a été condamné à payer à un établissement de crédit une somme de près de 300k€ en exécution d'un cautionnement. Il nous consulte pour que nous intervenions en appel et nous obtenons sa décharge au titre de la disproportion.

[Retrouvez ici ce résultat en matière de cautionnement](#)

[Vincent Cadoret - Avocat intervenant en Droit bancaire](#)

Abstract : Banque - Crédit - Prêt professionnel - Cautionnement - Caution - Disproportion - Chef d'entreprise ou dirigeant - Patrimoine - Revenus